



PLAGE de BONNIEU INFOS

Boîte Postale 10123
13693 MARTIGUES Cedex
<http://au-soleil-de-bonnieu-martigues.net/>
n.demartigues@neuf.fr

N° 86
JUN 2013



TOUTE L'EQUIPE VOUS SOUHAITE
D'EXCELLENTE VACANCES
et UN SOLEIL RADIEUX

Les Trombines du C.A. élues à l'A.G. du 26 JANVIER

Mesdames :



Martine LEULLIER
Présidente
Animation et Réception Enfants



Françoise MOREL
Vice-présidente
Maître de Séance



Françoise GENOT
Trésorière



Béatrice DEBES
Secrétaire



Cécile DERUY
Secrétaire-Adjointe
Coordinatrice Site WEB



Mercedes PAVON
Conseillère
Relations Publiques sur le Site

Messieurs



Jacques GERMAIN
Vice-Président
Coordinateur des Travaux



René BROZZU
Conseiller
Travaux et Surveillance



Serge BLANC
Conseiller
Travaux et Surveillance



Patrick LAUTE
Conseiller
Coordinateur Achats et Réceptions



Jacques BRETON
Conseiller
Adjoint Réceptions



Hervé PALOMBA
Conseiller
Coordinateur Site WEB



Basile COUTSOURAS
Conseiller
Aide aux Travaux et Evènementiel



Jean-Luc COSME
Conseiller
Evènementiel et Sponsoring

Un petit mot de votre présidente.....

Encore une saison qui s'annonce dans la fraîcheur d'un bel automne..... mais dans la chaleur conviviale.

Durant 4 mois nous allons pouvoir nous retrouver dans cet espace que nous apprécions tous depuis tant d'années. Il faut espérer que cela soit encore pour longtemps, tenant compte des dernières idées lumineuses d'énarques gouvernants qui veulent nous regrouper dans une communauté d'agglomération tentaculaire marseillaise.

Nous subissons les initiatives de parisiens qui décident à notre place sans connaître la réalité du terrain en ce qui concerne notre région et les enjeux de notre environnement.

Il est vrai que cette « épée de Damoclès » qui plane sur notre Association, est indépendante de nos volontés et ressentis. Mais Association de 1200 adhérents, nous avons quand même notre mot à dire et nos combats à mener afin d'essayer de faire reculer l'instant fatidique de cet avenir incertain. Il faut espérer que les « technocrates » de la « Métropole » n'auront pas l'idée de s'occuper de nous.

Vous avez pu constater que cette année encore, nous avons réalisé des travaux (pour près de 10 000 €) sur Bonnieu afin d'améliorer de plus en plus notre confort quotidien.

Par contre au nom de tous, je remercie chaleureusement la municipalité de Martigues pour toutes les interventions, les améliorations et la logistique mise en place afin que notre saison puisse se dérouler au mieux. Les travaux accomplis sur le site par notre municipalité, ne peuvent exister que parce que celle-ci est encore indépendante, maîtresse de ses décisions et de ses choix, mais pour combien de temps encore ?

Notre Association qui est laïque et apolitique est composée d'adhérents de tous bords idéologiques, cependant elle ne peut pas rester insensible et indifférente devant des initiatives contraires à ses intérêts et à la logique de notre région. Tout en conservant sa neutralité politique en raison de la diversité d'opinions de chacun au sein de l'Association, le Conseil d'Administration, dans sa séance tenue le Mercredi 5 Juin, a engagé à l'unanimité son soutien total au Député-Maire de Martigues Gaby Charroux, ainsi que son opposition telle qu'elle est définie actuellement dans la loi, nocive pour nous, votée récemment par les sénateurs.

Bien que les nuages ne se forment pas tous uniquement dans le ciel, je vous souhaite un été bien chaud (si il veut !) sur notre coin de petit paradis.

De nombreuses activités et animations sont organisées tout l'été. Prenez connaissance dans ce bulletin, du programme des festivités afin de réserver votre participation.

Un grand merci aux personnes généreuses qui, en début de saison, ont aidé le CA au nettoyage en profondeur de la plage ainsi qu'à toutes les actions qu'elles offrent au quotidien.

Avant de clore cet édit, je voulais aussi remercier mon équipe pour son soutien et l'aide qu'elle m'apporte avec compétence dans ma tâche.

Voilà ! Avec toute l'équipe, je vous souhaite un beau Soleil et très sincèrement de passer de bonnes vacances, de bien vous reposer et de profiter de chaque instants, de votre famille et de vos amis.

Cordialement à vous tous et Merci d'être là.

Martine LEUILLIER



PROGRAMME des ANIMATIONS de la SAISON

- ➔ DIMANCHE 16 JUIN - Ouverture Officielle de la Saison avec les Elus de la Ville de MARTIGUES
- ➔ SAMEDI 22 JUIN - Soirée Fête de la Musique avec le Groupe « AKASSA » et le DJ « Franco »
- ➔ SAMEDI 29 JUIN - Soirée Dansante Organisée par René et Patou
- ➔ DIMANCHE 30 JUIN - Midi « BARBECUE » ou « SARDINADE » ou « LISETTE »
- ➔ SAMEDI 13 JUILLET - Soirée Dansante « AÏOLI » et le DJ « Nono »
- ➔ SAMEDI 27 JUILLET - Soirée Dansante Organisée par René et Patou
- ➔ DIMANCHE 28 JUILLET - « BARBECUE » ou « SARDINADE » ou « LISETTE »
- ➔ VENDREDI 9 AOÛT - NUIT des ETOILES au Phare de La Couronne
- ➔ MERCREDI 14 AOÛT - Soirée Dansante « PAËLLA » et le DJ « Nono »
- ➔ SAMEDI 24 AOÛT - Soirée Dansante Organisée par René et Patou
- ➔ DIMANCHE 25 AOÛT - « BARBECUE » ou « SARDINADE » ou « LISETTE »

Le CALENDRIER des ACTIVITES de la SAISON, ENFANTS et ADULTES,
sera AFFICHE QUOTIDIENNEMENT sur le PANNEAU par le SERVICE de L'ACCUEIL

Goûter pour les Enfants chaque DIMANCHE et JOUR FERIE

Travaux effectués cette saison 2013

- Réfection de la dalle de la terrasse de la buvette et remise de niveau puis ragréage.
- Construction d'une marche contre la terrasse.
- Destruction de la dalle du parking moto pour la remplacer par un coin arboré.
- Construction d'une nouvelle dalle pour parquer les motos.
- Mise en place de plots sur les passages piétons d'accès à la plage derrière la buvette.
- Réfection du chemin entre la buvette et les WC.
- Fabrication et pose d'un éclairage automatique avec panneaux solaires sur le chemin vers les WC.
- Pose de 2 regards enterrés pour les sorties des câbles électriques et téléphoniques vers les bungalows
- Carénage du radeau (reprise de l'étanchéité des attaches, mise en place d'un bouchon de visite, réfection des attaches de l'échelle, ponçage primaire et peintures).
- Enlèvement de la balançoire devenue dangereuse pour les enfants.
- Achats de meubles (d'occasion) pour l'accueil.
- Informatisation des inscriptions à l'accueil avec liaison internet.
- Informatisation de la comptabilité.
- Abandon du site internet que nous avons depuis 2 ans et création d'un nouveau site.

Délibérations de L'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 26 janvier 2013

Ouverture de la séance à 15h45

149 personnes présentes, 61 représentées.

Jacques GERMAIN est désigné Président de Séance par la Présidente

Le mot de la Présidente

Cf. bulletin.

Hommage à Yvan et minute de silence pour toutes les personnes décédées cette année (Alain BRUNEAU, Aline EMPTOZ-LACOSTE, Hans, ...).

Rapport moral

Cf. bulletin.

Vote : Adopté à la majorité (2 abstentions)

Rapport d'activité

Cf. bulletin.

Vote : Adopté à l'unanimité

Rapport financier

Cf. bulletin.

Vote : Adopté à l'unanimité

Rapport des vérificateurs aux comptes : Adopté à l'unanimité

Proposition d'augmentation de la cotisation : Adoptée à la majorité
(4 abstentions, 15 contres)

Renouvellement du CA

Les membres sortants :

Martine LEUILLIER, Jacques GERMAIN, Françoise MOREL, Béatrice DEBES et Jacques BRETON se représentent.

Nouveaux candidats :

Cécile DERUY, Serge BLANC, Hervé PALOMBA et René BROZZU.

Vote : Les 9 personnes sont réélues ou élues à l'unanimité

Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Michel MORIN et Claude FOURNIER sont réélus à l'unanimité.

Suspension de séance

Présentation du Bureau du nouveau Conseil d'Administration

- . **Présidente** : Martine LEUILLIER (réélue à l'unanimité par les membres du Conseil)
- . **Vice-président(e)s** : Françoise MOREL & Jacques GERMAIN
- . **Trésorière** : Françoise GENOT
- . **Secrétaire** : Béatrice DEBES
- . **Secrétaire Adjointe** : Cécile DERUY

Orientations 2013 & projets de travaux et d'équipements budgétés

Cf. bulletin.

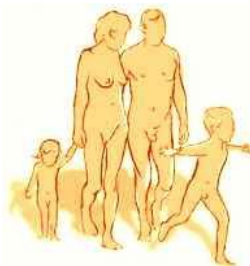
Vote : Adoptés à l'unanimité.

Remarques et propositions des adhérents

- Pourquoi une augmentation de la cotisation ? cf. les projets d'orientation.
- Pourquoi un tarif préférentiel aujourd'hui ? pour « récompenser » les présents, les absents auraient pu envoyer une procuration.
- Pourquoi des concours de boules payants ? C'était pour responsabiliser ceux qui s'inscrivaient et ne venaient pas jouer. 80€ récoltés pour 850€ de lots financés par l'Association !...Vu la polémique soulevée, le CA a décidé de ne plus s'occuper d'organiser ces concours.
- Pourquoi les visiteurs ne peuvent payer 5€ que pendant 2 jours ? On ne revient pas sur le vote du Règlement Intérieur lors de la dernière AG : 2 jours d'essai et adhésion ensuite. La Présidente précise que ça augmente le nombre d'adhérents : être une Association forte permet de mieux faire valoir nos droits. (cf. les projets de communautés de communes, le Maire de Martigues ne pourra plus décider seul...)
- La soirée transformiste aurait posé problème à certains : Le CA n'a eu aucun retour négatif.
- Plusieurs adhérents remercient le personnel de l'accueil pour leur compétence.
- Une adhérente souhaite que l'installation des sanitaires corresponde comme l'année dernière avec l'ouverture de la buvette. La Présidente précise que nous sommes tributaires de la décision de livraison par la Mairie
- Que va faire la Mairie pour la dalle de la buvette ? Son ragréage va être demandé à la Mairie, si refus, l'Association financera.
- Choisir des sanitaires mieux aménagés. Le CA choisit mais la Mairie installe ce qu'elle veut.
- Pieds de parasol sur la plage : certains se demandent s'ils peuvent délimiter une place réservée : Il n'y a aucune place réservée sur le site le terrain est à tout le monde.
- Un adhérent demande un local pour les matelas : Pour des raisons de sécurité, de confidentialité et de place, il n'est pas possible d'entreposer des matelas de plage dans le local qui est, de plus, toujours fermé à clef afin d'éviter les vols.
- Problème des robinets qui restent souvent ouverts : Ceux-ci seront optimisés lors de la prochaine installation. Le CA rappelle aussi qu'il est important de faire attention aux douches qui doivent servir à se rincer uniquement. Une tolérance est permise pour les personnes qui, directement de la plage, partent travailler ou qui, participant aux soirées, ne peuvent auparavant aller à leur domicile.
- Des adhérents souhaitent qu'une plaque soit installée en hommage à Yvan : Il y a débat au sein du CA, cela n'a jamais été fait pour d'autres personnes, comme pour les fondateurs de l'Association par exemple et la réponse est non.
Un proche d'Yvan précise que ce dernier n'aurait pas apprécié ce geste.
- Il est proposé d'investir dans une bouée (couronne) de sécurité (c'est prévu) et d'améliorer les marches, derrière chez René.

- Il est aussi demandé d'améliorer la rampe d'accès aux WC : cf. les projets de construction d'une dalle en prolongement de celle de la douche avec une pente bétonnée pour handicapés.
 - Question sur les couples qui ne vivent pas ensemble mais viennent toujours ensemble à la plage, pourquoi ne bénéficient-ils pas d'une carte couple ?
On ne peut pas trop rentrer dans la vie privée des gens, on s'en tient donc au Règlement et on continuera à demander les justificatifs de vie commune.
 - Comment faire avec une seule carte quand on est en couple ? Une photocopie est possible.
 - Le personnel de l'accueil précise que toute personne doit obligatoirement justifier de son adhésion car il est impossible pour l'accueil et les membres du CA de connaître 1200 adhérents.
 - Un adhérent soulève le problème de l'aménagement de la plage et l'accessibilité à la mer pour les handicapés : Ce dossier va être présenté à la Mairie, son autorisation est nécessaire pour effectuer des travaux ; il s'agit d'un plan global pour être en conformité avec la loi sur le handicap, d'autres plages sont concernées.
 - Des boulistes souhaitent l'installation de 2 projecteurs pour le jeu de boules : Le CA est d'accord, mais il faut résoudre le problème du montage et démontage.
 - « Rien n'est prévu pour les enfants » : La Présidente rappelle qu'étant donné l'évolution de la législation, l'Association est responsable dès le moindre accident. L'installation de jeux nécessiterait un revêtement en mousse posé sur des dalles en béton !... Par ailleurs, n'étant plus agréés par Jeunesse et Sports, nous n'avons pas le droit d'embaucher des animateurs. Les animations bénévoles sont les bienvenues, un budget a toujours été affecté à l'achat de petit matériel (jeux de société et de plein air) et fournitures pour les activités manuelles (peinture, argile, perles, etc.,).
- Une adhérente propose d'organiser un planning entre parents pour l'animation des enfants.
Claude FOURNIER propose de rajouter dans le budget prévisionnel un chapitre concernant l'animation des enfants : La Présidente précise que ce poste a toujours été prévu chaque année dans celui-ci, le budget présenté à l'A.G. étant simplement un aperçu ne concernant que les Investissements (travaux et aménagements sur le site) excluant les autres rubriques.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente Martine LEUILLIER à 18h30



Le Conseil d'Administration
 La Secrétaire de séance : Béatrice DEBES
 Pour L'Association
 « Les NATURISTES de MARTIGUES »
 La Présidente : Martine LEUILLIER

Sur le WEB.....

Un nouveau site, créé par Cécile et Hervé membres du Conseil d'administration, est né. Son appellation actuelle ci-dessous est provisoire. Elle sera définitivement choisie à l'issue du concours annoncé dans ce bulletin. Nous espérons qu'il répondra à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Vous pouvez le consulter sur le Web à cette adresse :

<http://au-soleil-de-bonnieu-martigues.net/>

L'ancien site Internet « Les Naturistes de Martigues » qui a été l'objet de par son nom, de diverses attaques pirates successives, est définitivement fermé.





Concours pour le changement du nom, du logo et du sigle de l'Association.

La dernière Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration a décidé de modifier le nom de notre Association. L'idée n'est pas nouvelle, pourquoi changer de nom ?

- Il existe depuis la création de l'Association et a besoin d'un « petit coup de jeune »
- Le mot « naturiste » source de fantasmes de toute sorte a parfois aujourd'hui une connotation négative qui devient un obstacle pour communiquer avec certaines instances officielles ou négocier avec des prestataires.

Pour trouver ce nouveau nom assorti du logo et du sigle nous lançons durant l'été 2013 un concours ouvert à tous les adhérents.

Les participants rempliront le bulletin ci-dessous à raison de 1 par personne et le déposeront à l'accueil dès l'ouverture le 1^{er} juin. **Date limite : 31 juillet 2013 au soir.**

Le jury composé des membres du Conseil d'Administration fera une sélection parmi les meilleures propositions et il n'en retiendra que 5 avant d'effectuer le choix définitif.

Le 15 août nous proclamerons le résultat.

Dans le cas où plusieurs personnes auraient fait la même proposition sélectionnée, un tirage au sort désignera le vainqueur qui gagnera un séjour de 2 jours pour 2 personnes en France.

La prochaine Assemblée Générale entérinera le nouveau nom, le logo et le sigle de l'Association.

Règlement du concours :

- Le nom devra comporter 5 mots maximum, les articles (l ,la ,de, du, etc..) ne comptent pas pour un mot.
- Le nom ne comportera pas le mot « naturistes ».
- Le nom comportera obligatoirement le nom de « Martigues » ou « Martégal ».

Les propositions ne répondant pas aux critères ci-dessus ne seront pas retenues.

Le Conseil d'Administration
Le 16 mai 2013

BULLETIN REPONSE	
A remettre avant le 31 juillet 2013 à l'accueil.	
PROPOSITION DE CHANGEMENT DE NOM (en lettres capitales)	
<div style="background-color: yellow; height: 20px; border: 1px dotted black;"></div>	
<u>ADHERENT :</u>	<u>LOGO et SIGLE</u>
NOM	
Prénom	
N°	